

Disons que X suit une loi binomiale de paramètres n et p et que je veux trouver une approximation de $p(X \leq 45)$ à l'aide du théorème de Moivre-Laplace, pour moi il faut, avant de centrer réduire, remplacer $p(X \leq 45)$ par $p(0 \leq X \leq 45)$.
 Je ne le vois dans aucun corrigé que je trouve sur internet ?
 Qui pourrait me dire pourquoi ?

C'est selon moi une approximation "abusive", que l'on utilise trop souvent!

On veut calculer $p(X \leq b)$.

D'après le théorème de Moivre-Laplace, avec Z qui suit la loi normale centrée réduite :

on peut approcher cela par $p\left(Z \leq \frac{b-\mu}{\sigma}\right)$ ou par $p\left(-\frac{\mu}{\sigma} \leq Z \leq \frac{b-\mu}{\sigma}\right)$.

L'erreur commise est donc $p\left(Z \leq -\frac{\mu}{\sigma}\right)$.

Dans les conditions de T°S, on a $np \geq 5$ donc on arrive rapidement à :

$$p\left(Z \leq -\frac{\mu}{\sigma}\right) \leq p\left(Z \leq -\frac{\sqrt{5}}{\sqrt{1-p}}\right) \leq p(Z \leq -\sqrt{5}).$$

Or, $p(Z \leq -\sqrt{5})$ est environ égale à 0,012673.

L'erreur "maximale" est donc d'environ 0,0127.

On peut alors prendre l'exemple suivant pour bien faire comprendre aux élèves :

$n=255$, $p=0,02$ (situation pas vraiment rare).

On a $np=5,1 \geq 5$, $n(1-p) \geq 5$, $n \geq 30$ (conditions vérifiées).

Calculons d'abord : $p(X \leq 5) \approx 0,5982$.

On a $p\left(Z \leq -\frac{\mu}{\sigma}\right) \approx 0,0113$, que l'on peut faire apparaître "un peu mieux" :

$$p\left(Z \leq \frac{5-\mu}{\sigma}\right) \approx 0,4822$$

$$p\left(-\frac{\mu}{\sigma} \leq Z \leq \frac{5-\mu}{\sigma}\right) \approx 0,4709, \text{ soit une erreur de } 0,0113.$$

Et même avec correction de continuité, ça ne change bien sûr rien du tout :

$$p\left(Z \leq \frac{5,5-\mu}{\sigma}\right) \approx 0,5710$$

$$p\left(-\frac{\mu}{\sigma} \leq Z \leq \frac{5,5-\mu}{\sigma}\right) \approx 0,5597, \text{ soit une erreur de } 0,0113.$$

Conclusion : on peut arriver à une erreur d'environ 0,0127, ce qui selon la situation étudiée n'est pas négligeable.